

Démarche : Appel à projet Auvergne-Rhône-Alpes 2025 « Collectifs en transition agro-écologique » - GIEE - Volet émergence

Organisme : Service régional d'Economie Agricole (SREA)

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Appel à projets pour le financement de la structuration d'un groupe et d'un projet, sur une période d'un an maximum, en vue de candidater pour être reconnu GIEE

INFORMATIONS sur la plate-forme

Pour toute question liée à la plateforme :

- consultez le tutoriel <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>
- adressez-vous à contact@demarches-simplifiees.fr

Pour visualiser l'ensemble des questions posées et des pièces à fournir, vous pouvez imprimer le formulaire

INFORMATIONS sur l'appel à projets "émergence de GIEE"

Pour le projet d'émergence, avant de commencer votre dossier, consultez sur <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-reconnaissance-et-le> :

- le cahier des charges de l'AAP 2025 volet "émergence de groupe GIEE ou écophyto 30 000"
- le "Guide financier du porteur de projets sur crédits Casdar GIEE" .

Contacts à la DRAAF : voir les noms et coordonnées dans le cahier des charges

RAPPELS

Rappel :

- Le dossier est à valider au plus tard le 30 MAI 2025 avant minuit
- au delà de cette date, le demandeur n'est plus autorisé à modifier le dossier qu'il a déposé, quelque soit l'état du dossier
- Vous pouvez revenir à tout moment sur votre dossier avec vos identifiants

ATTENTION :

Vous rentrez ici dans la saisie de votre dossier de demande d'aide à l'émergence de GIEE. Vous devez porter un soin particulier à la rédaction de votre dossier. En effet, pour des raisons d'organisation matérielle, l'audition des candidats n'est pas envisageable. L'engagement du porteur ne peut se faire que sur la seule foi des renseignements portés

Appel à projet Auvergne-Rhône-Alpes 2025 « Collectifs en transition agro-écologique » - GIEE - V
au formulaire ci-après.

identification SIRET de la structure qui demande l'aide à l'émergence de GIEE

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Rôle de la structure demandeuse du financement par rapport au projet d'émergence de collectif

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Structure juridique à laquelle adhèrent les agriculteurs du groupe futur candidat à la reconnaissance GIEE
- Structure d'accompagnement du collectif en émergence (animation du collectif et du projet)
- Les deux

Représentant légal de la structure demandeuse de l'aide (Président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom du représentant légal

Prénom

Fonction au sein de la structure

Courriel

Téléphone

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pouvoir habilitant le-la signataire à engager la personne morale candidate lorsque la demande est signée par une personne différente du-de la président-e, si nécessaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité du-de la représentant-e signataire de la demande (Président-e ou personne habilitée)

Portant : Nom, Nom d'usage, Prénom, Date de naissance.

Sauf pour les collectivités, leurs groupements et les établissements publics

Personne référente à contacter sur le volet financier du projet d'émergence

Civilité

Mme

M.

Nom du-de la référent-e financier-e

Prénom

Fonction au sein de la structure demandeuse de l'aide

Adresse électronique

Téléphone

Personne référente à contacter sur le volet technique du projet d'urgence (plan d'actions)

La personne référente technique est-elle différente de la personne référente financière ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Civilité

Mme

M.

Nom du-de la référent-e technique

Prénom du-de la référent-e technique

Fonction au sein de la structure

Courriel

Téléphone

La structure dans laquelle travaille la personne référente technique est-elle différente de celle du-de la référent-e financière

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom de la structure du-de la référent-e technique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Appel à projet Auvergne-Rhône-Alpes 2025 « Collectifs en transition agro-écologique » - GIEE - V

(ancienneté et type de contrat dans la structure, principales compétences en termes d'animation de groupe d'agriculteurs et en termes d'agroécologie)

Adresse de la structure du-de la référent-e technique

Le projet d'émergence du collectif : principales caractéristiques

Intitulé du projet d'émergence

Titre court de quelques mots (environ 200 caractères maximum sans les espaces)

Résumé du projet d'émergence

1 500 caractères maximum (sans les espaces)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Procès verbal ou délibération de la réunion de l'organe compétent

ayant approuvé le projet d'émergence et son plan de financement

Présentation du collectif d'agriculteurs bénéficiaire des actions prévues

Nom de la structure juridique future candidate à la reconnaissance GIEE (facultatif)

Si le collectif en émergence est déjà structuré juridiquement ; sinon, ne rien inscrire

Nombre d'exploitations engagées ou envisagées dans le projet au moment du dépôt du dossier

5 exploitations au minimum

Dont nombre d'exploitations d'établissements de l'enseignement agricole

Nombre d'agriculteurs

20 agriculteurs au maximum

Principale orientation de production des exploitations du collectif

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Apiculture

Arboriculture

Élevage

Appel à projet Auvergne-Rhône-Alpes 2025 « Collectifs en transition agro-écologique » - GIEE - V

- Grandes cultures
- Horticulture - pépinière - PAPAM
- Maraîchage
- Polyculture-élevage
- Polycultures
- Viticulture

Historique de constitution du collectif

Date de constitution, motivations à l'origine du projet d'émergence, actions éventuellement déjà conduites au sein du collectif...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Liste et caractéristiques des exploitations membres du collectif au moment du dépôt du dossier

Télécharger le tableau, le renseigner puis le déposer sur la plate-forme

Des fichiers-types aux 2 formats (Excel et LibreOffice) sont téléchargeables sur le site de la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-reconnaissance-et-le>

Territoire concerné par le projet d'émergence et dans lequel se situent les exploitations concernées

Département dans lequel se situe le territoire du projet

Dénomination du territoire ou zone géographique

Dénomination du territoire ou zone géographique

Dénomination du territoire ou zone géographique

Présentation synthétique du territoire

et ses principales caractéristiques, Enjeux du territoire pour l'agriculture et l'alimentation (actuel, évolutions récentes, perspectives)

Activités dynamiques, structures, filières et productions agricoles présentes, ...

Du point de vue économique, environnemental, social.

S'appuyer sur des diagnostics AFOM* réalisés sur la zone (signes de qualité ou d'origine, démarches territoriales PAT ou autre, existence de zonages réglementaires sur le plan environnemental -captages en eau potable, zone vulnérable, Natura 2 000,...- etc.)

AFOM = Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces

En 2 500 caractères maximum

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Un fond de carte avec des points localisés manuellement convient

Description détaillée du projet d'émergence

Problématique initiale qui est à l'origine du projet d'émergence.

Quelles sont les attentes du collectif (notamment ses objectifs économiques, environnementaux et sociaux visés) au moment du dépôt de la candidature (Ces objectifs sont susceptibles d'évoluer d'ici la fin de l'émergence). Relier ces objectifs aux enjeux du territoire présentés plus haut.

En quelques lignes.

Thématique provisoire de travail envisagée par le collectif en émergence, si elle existe

Ces thématiques pourront évoluer avec le travail de co-construction qui sera fait pendant la phase d'émergence du GIEE, sur la base des résultats partagés des diagnostics réalisés

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Agriculture biologique
- Agriculture de précision, robotique, OAD
- Agroforesterie, haies
- Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses
- Autonomie alimentaire des élevages
- Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)
- Certification environnementale
- Changement climatique
- Changements de systèmes, diversification des assolements
- Conditions de travail
- Conservation des sols
- Couverts végétaux
- Création et maintien de l'emploi et diversification de l'activité
- Démarches de filières et signes de qualité
- Démarches de territoires
- Échanges entre agriculteurs et avec la société
- Énergie et valorisation de la biomasse (dont méthanisation)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques
- Mutualisation des outils de production
- Produits phytos : réduction d'usage et alternatives

Appel à projet Auvergne-Rhône-Alpes 2025 « Collectifs en transition agro-écologique » - GIEE - V

Lister les différents partenariats de l'émergence

avec des acteurs des filières, des territoires, de la société civile ou autres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan d'actions pour l'année d'émergence

Télécharger le modèle de tableau ci-dessous (format LibreOffice), le remplir puis le déposer sur la plate-forme. (le fichier est disponible au format Excel sur le site de la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-reconnaissance-et-le>)

(Rappel : les actions attendues dans le plan d'actions et éligibles au financement sont présentées dans la première partie du cahier des charges du volet émergence de l'appel à projets)

(si besoin de conseils méthodologiques : consulter des fiches-ressources sur <http://www.agriculture-durable.org/ressources/ressources-pour-animateurs-de-groupes-dagriculteurs/> et sur

<http://www.cuma.fr/france/content/collagro-groupes-en-transition-agroecologique-un-accompagnement-specifique>)

Calendrier du projet d'émergence

Date prévisionnelle de début du projet

ATTENTION : les dates d'éligibilité des dépenses sont précisées dans le guide financier du porteur de projet <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-reconnaissance-et-le>.

Date prévisionnelle de fin du projet

Rappel : les actions s'étalent sur 12 mois maximum. Le demandeur est incité à raisonner la date de fin d'émergence pour qu'elle soit compatible avec un dépôt de demande de reconnaissance GIEE à l'appel à projets 2026 (calendrier prévisionnel identique à celui de 2025)

Aspects financiers du projet

Montant total des dépenses éligibles présentées dans le compte prévisionnel d'émergence

Reporter le montant inscrit dans le compte prévisionnel de réalisation joint à la présente demande (voir plus bas)

Les dépenses présentées sont-elles TTC ou HT ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

TTC

HT

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de non récupération de la TVA

Si les dépenses sont présentées TTC

Montant de l'aide demandée

Reporter le montant inscrit dans le compte prévisionnel de réalisation (voir plus bas)

Rappels :

- Le montant de l'aide est à définir par le demandeur ; il est plafonné à 10 000€ par collectif en émergence

- le taux d'aide est à définir par le demandeur ; il est plafonné à 80% des dépenses éligibles

Appel à projet Auvergne-Rhône-Alpes 2025 « Collectifs en transition agro-écologique » - GIEE - V

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte prévisionnel de réalisation du projet

Télécharger le modèle ci-dessous (au format LibreOffice), le remplir puis le déposer sur la plate-forme. (le fichier est disponible au format Excel sur le site de la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/La-reconnaissance-et-le>),

NB. Le compte prévisionnel de réalisation présenté doit porter uniquement sur les dépenses et recettes directement imputables au projet. Il doit écarter toutes dépenses et recettes de la structure porteuse du projet qui ne concernent pas la mise en œuvre directe du projet pour lequel est demandée la subvention. Nous vous invitons à ne faire figurer que les actions du plan d'actions d'urgence pour lesquelles vous sollicitez un financement à la DRAAF (par exemple : ne pas mentionner les formations financées par Vivea). Nous vous invitons également à limiter le nombre d'actions (éventuellement, regrouper certaines actions du plan d'actions).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation sur l'honneur de non perception d'aides Casdar du programme 775 par la structure demandeuse du financement

Le cas échéant (si le demandeur sollicite le financement de charges indirectes)

Autres pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Statuts ou convention constitutive de la structure qui demande le financement

Sauf pour les collectivités, leurs groupements et les établissements publics

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Publication au JO ou récépissé de déclaration à la préfecture

Pour les associations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Extrait K-bis ou inscription au registre ou répertoire concerné (datant de moins de 6 mois)

Pour les sociétés

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Compte bancaire de la structure bénéficiaire qui dépose le dossier et sur lequel sera versée l'aide

Forme IBAN obligatoire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Devis et autres pièces justificatives probantes des dépenses prévisionnelles (facultatif)

Un seul fichier (format pdf) avec devis, attestations, bulletin de paie, convention de mise à disposition...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie des demandes d'aides publiques (autres que Casdar GIEE) sollicitées ou obtenues pour ce projet d'urgence (facultatif)

Compléments d'information

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Le porteur peut joindre au dossier tout élément jugé utile à l'analyse de son programme d'urgence

Appuyer sur "ajouter une ligne" en dessous du bloc pour joindre une autre pièce complémentaire

Appel à projet Auvergne-Rhône-Alpes 2025 « Collectifs en transition agro-écologique » - GIEE - V

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Le porteur peut joindre au dossier tout élément jugé utile à l'analyse de son programme d'émergence

Appuyer sur "ajouter une ligne" en dessous du bloc pour joindre une autre pièce complémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Le porteur peut joindre au dossier tout élément jugé utile à l'analyse de son programme d'émergence

Appuyer sur "ajouter une ligne" en dessous du bloc pour joindre une autre pièce complémentaire

Commentaires supplémentaires éventuels

Engagements du demandeur

Je suis informé(e) du fait que : - qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur. - que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Les destinataires des données sont le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, l'Agence de Service et de Paiement. - Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui me concernent.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je certifie : - avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité - l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage sous réserve de l'attribution de l'aide : - à respecter les règles en matière de date de début et de fin d'éligibilité des actions ; - à informer la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet retenu ; - à remettre à la DRAAF dans un délai d'1 an les compte-rendu technique et financier des actions, accompagnés des pièces justificatives ; - à permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite ; - à communiquer le montant réel des recettes perçues pendant la durée de l'opération à déduire des dépenses retenues ; - ne pas être sous le coup d'une sanction suite à un refus de contrôle, à une non conformité de ma demande, un non respect de mes engagements ou une fausse déclaration ; - à faire la publicité sur la participation du CasDAR dans le financement de l'opération (logo et mention fournis par la DRAAF) ; - à respecter la règle des marchés publics pour les structures publiques ; - à vérifier l'éligibilité du public cible et à fournir à chaque demande de paiement la justification de leur participation ; - à fournir à la dernière demande de paiement le compte-rendu d'exécution final conformément à la convention financière ; - à détenir, conserver, fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente pendant 5 ans après le paiement du solde par l'organisme payeur : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, et tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...

Cochez la mention applicable

Oui

Non

J'autorise l'administration, afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration, à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers le concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet ;

Cochez la mention applicable

Non

J'accepte les mentions légales : - les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire le dossier me concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je m'adresse au service auquel j'adresse ce formulaire ; - les documents produits dans le cadre de cet appel à projets sont publics et libres de tous droits patrimoniaux au titre des droits d'auteur ou du droit du producteur de bases de données. Ils pourront en particulier être diffusés librement sur les portails institutionnels (en particulier : <http://www.agriculture.gouv.fr>, <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>, <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes>, <https://collectifs-agroecologie.fr/>, <https://aura.chambres-agriculture.fr>).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce(s) post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce(s) post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce(s) post-instruction

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce(s) post-instruction